

**Compte-rendu plénière PPC octobre 2016**

**Jeudi 06/10/2016**

**Montreuil Motomag**

Présents bureau : Marie Jo, Fabienne, Jean Marc, Michel, Jacky

Adhérents présents : 29 militants, dont 2 nouveaux

**Ordre du jour**

Information action juridique ZCR

CR manif et prochaine action

Rdv NKM fermeture des voies sur berges

Projet de loi sénat

Conseil de région Ile-de-France

Automédon

Questions diverses

**Information action juridique ZCR**

En parallèle des actions de terrain, manifestation, opération coup de poing, ppc a engagé des actions juridiques contre la mairie de Paris, sur les ZCR.

Nous avons déposé deux actions : un référé pour la suspension immédiate du décret de la Mairie de Paris, et une action sur le fond au tribunal administratif, le résultat de cette action sera plus long.

Concernant le référé, nous n'avons pas du tout compris la décision du juge dans la mesure où notre avocat ayant plaidé insignifiance de l'impact environnemental des deux roues motorisées d'avant 1999, le juge a d'ailleurs demandé à la Mairie de Paris de fournir des statistiques sur l'impact des deux roues concernées par les interdictions, ces statistiques n'existant pas la Mairie n'a pu fournir, qu'un extrait pris sur le site <<Airparif>>n'ayant aucun rapport avec la demande du juge.

Nous avons été d'autant plus surpris par la décision du juge de nous débouter.

Suite à cette décision qui nous parait injuste, nous avons décidé de continuer l'action juridique et d'aller en cassation devant le conseil d'état, à ce jour nous attendons le résultat.

Nous ne manquerons pas de vous faire connaître le résultat et les futures actions menées par PPC

Pour mémoire, les 2RM touchés par les ZCR sont, ceux mis en circulation avant le 1 juin 1999, ces interdictions sont évolutives jusqu'à interdire en 2020 les 2 RM mis en circulation avant 2015.

Nous avons un rdv programmé avec Nathalie Kosciusko Maurizet, afin de connaître sa position sur la fermeture des voies sur berges et sur les ZCR.

### **Projet de loi au sénat**

A la suite des dégradations commises lors des manifestations sur la loi travail, des sénateurs, ont déposé un projet de loi (**tendant à clarifier la responsabilité civile des organisateurs de manifestations revendicatives et à indemniser les victimes de dégradations**)

Ces messieurs souhaiteraient qu'à l'avenir les organisateurs de manifestations revendicatives, soient assurés pour les dégâts éventuels causés par des éléments incontrôlés, si cette condition n'est pas rempli par les organisateur la manifestation sera interdite, une fois de plus les revendications populaires seront étouffées par les moyens financiers.

### **Conseil de région Île de France**

Les conseils de régions Ile-de-France se tiendront les 15 et 16 octobre, à Montreuil dans les locaux de Motomag.

La première journée est consacrée aux dossiers locaux, puis la deuxième journée traitera des stratégies à mettre en place avec les représentants nationaux.

### **Automédon/Motorama**

Merci à tous les bénévoles qui nous ont permis pendant deux jours d'être présent sur ce salon du Bourget, avec un stand Motomag et Ffmc, d'organiser les parkings motos et de tenir une consigne casques.

### **Questions diverses**

Concernant ERJ (éducation routière pour la jeunesse) nous avons grâce à un membre du bureau PPC, de plus en plus d'interventions à faire dans les lycées et les collèges, nous recherchons des volontaires, une réunion se tiendra le 13 octobre 2016 au 8 rue JJ Rousseau Montreuil.

Cette réunion a pour but d'informer les éventuels volontaires, sur les formations, la disponibilité etc.

**Prochaine plénière , le 3 novembre 2016 , 8 rue jJ Rousseau Montreuil**